

Démarche : Demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation
Organisme : DEB

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Formulaire

Vous venez d'être redirigé vers le site officiel de dépôt en ligne de dossier de demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation conformément à l'arrêté ministériel du 21/11/2024.

1) Renseignements sur le porteur de projet de SNCRR

Nom du porteur

SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

En l'absence de SIRET, équivalent d'identification
(nom, inscription au registre des associations, etc.)

Raison sociale

Statut juridique

Demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

Adresse postale du siège social:

-- Numéro

-- Voie

-- Complément d'adresse

-- Code postal

-- Ville

-- Pays

2) Description et localisation du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

Description synthétique du site

Superficie et Localisation

Région dans laquelle se situe le site

3) Informations précises sur la localisation, le statut foncier des terrains et les activités passées menées sur le site.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Cartographie du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

Cartographie au minimum au 1/500 e (avec la mention des zonages de connaissance ou de protection environnementales éventuels recouverts en tout ou partie par le site envisagé)
Fichiers format shape, zippés ensemble.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Carte des zones protégées existantes (échelle 1/25000e)

Fichiers format image et pdf, zippés ensemble.

Demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Localisation précise du site

Références des parcelles cadastrales et tout document justifiant du statut foncier des terrains du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation (acte de propriété ou copie du ou des contrats de nature à en assurer la pérennité à minima sur la période de validité de l'agrément) et démontrant que le candidat à l'agrément dispose des moyens suffisants pour s'assurer de la mise en œuvre sur ces terrains de l'ensemble des opérations qu'il propose.

Fichiers format shape et pdf, zippés ensemble.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Activité(s) passée(s) sur le site

Description de toute activité passée menée sur le site et, le cas échéant, des modalités de réhabilitation mises en œuvre lors de la cessation de cette activité

Fichiers format pdf, zippés ensemble.

4) Durée d'engagement

Durée d'engagement pour le site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

En années, minimum 30 ans.

Raisons du choix de cette durée

5) Pièces financières et techniques relatives au porteur de projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Evaluation des capacités techniques et financières

Documents permettant d'évaluer les capacités financières et techniques de l'opérateur et de ses éventuels sous-traitants à conduire le projet de site naturel de compensation, restauration et renaturation : capacité technique (liste des ressources humaines mobilisées sur le projet, curriculum vitae, expériences en génie écologique ou en tant qu'opérateur de compensation écologique), ressources financières mobilisées, bilans comptables et financiers du demandeur sur les années précédentes

Fichiers format pdf, zippés ensemble.

6) Additionalité administrative (le cas échéant)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note sur l'additionalité

Note faisant état, le cas échéant, d'opérations mises en œuvre directement sur le site concerné et rendues obligatoires ou déjà soutenues par des aides publiques destinées à la restauration, la renaturation ou le développement d'éléments de biodiversité. Cette note analyse l'articulation entre ces dispositifs et les opérations proposées dans le cadre du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation envisagé. Dans la limite des connaissances disponibles et des éventuelles incertitudes, cette note doit conclure à l'existence d'un gain écologique additionnel aux opérations rendues obligatoires ou déjà soutenues par des aides publiques destinées à la restauration, la renaturation ou le développement d'éléments de biodiversité.

Fichier format pdf.

Demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

7) Rapport décrivant le projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport

Rapport décrivant :

a) L'articulation du site avec les documents de planification et stratégiques relatifs à l'urbanisme, la biodiversité et aux continuités écologiques ainsi que la plus-value écologique attendue du fait de l'insertion du site dans son environnement;

b) La nature du gain écologique visé par les opérations de restauration, de renaturation ou de développement d'éléments de biodiversité (habitats, espèces, fonctions écologiques);

c) Pour chaque type de milieux naturels concerné, la description:

– de l'état initial;

– des opérations de restauration écologique, de renaturation ou de développement d'éléments de biodiversité et des mesures de gestion qui seront mises en oeuvre, faisant état des dates et périodes de leur mise en oeuvre;

– de la trajectoire écologique visée, et notamment la temporalité des gains écologiques attendus;

– de la méthode de calcul utilisée pour mesurer le gain écologique obtenu par le site naturel de compensation, de restauration et de renaturation, permettant également d'apprécier les pertes de biodiversité que ce gain est susceptible de compenser le cas échéant;

d) Les modalités de suivi du niveau de gain écologique créé par les opérations de restauration écologique, de renaturation ou de développement d'éléments de biodiversité;

e) La définition des unités de compensation, de restauration et de renaturation (composition, nature, nombre, dates indicatives d'utilisation des unités à des fins compensatoires);

f) Les noms et qualités des experts mandatés pour réaliser l'état initial du site, définir la stratégie de restauration, de renaturation ou de développement d'éléments de biodiversité, et évaluer le futur gain écologique;

g) Une proposition de composition du comité de suivi local du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation, dans le respect de la composition prévue à l'article D. 163-9 du code de l'environnement. Fichiers format pdf, zippés ensemble.

8) Unité de Compensation, de Renaturation et de Restauration (UCRR)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableau des UCRR

Au sens de l'article D163-12 du code l'environnement, fournir un tableau précisant pour chaque typologie d'UCRR :

- les caractéristiques et objectifs écologiques des différentes unités de compensation, de restauration et de renaturation, créées sur le site ;

- le nombre d'unités de compensation, de restauration et de renaturation créées sur le site, selon les différents types d'unités créées ;

- les nombres d'unités de compensation, de restauration et de renaturation disponibles à la vente.

Fichiers format Excel

9) Label Bas Carbone (le cas échéant)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Note

Le cas échéant, note décrivant les opérations qui sont, ou seront, couvertes par des projets labellisés, ou en cours de labellisation, par le label «bas-carbone», ainsi que les méthodes employées. Fichiers format pdf, zippés ensemble.

10) Evaluation de la pertinence écologique du SNCRR

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Evaluation de la pertinence écologique

Document faisant état de l'évaluation de la pertinence écologique du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation, envisagé, conduite conformément à l'article 1er de l'arrêté ministériel du 21 novembre 2024.

Document format pdf

Demande d'agrément de site naturel de compensation, de restauration et de renaturation

11) Calendrier prévisionnel des opérations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel des opérations comprenant au moins:

- a) Les phases permettant, au besoin, de finaliser la description de l'état écologique initial du site;
- b) Les opérations techniques programmées pour l'obtention d'un gain écologique (correspondant aux opérations de restauration écologique, de renaturation ou de développement d'éléments de biodiversité et aux mesures de gestion mentionnées au c du 7^o de l'article 10 de l'arrêté du 21/11/2024), ou la vérification de réductions d'émissions au titre du label «bas-carbone» (correspondant aux opérations mentionnées mentionné au c du 8^o de l'article 10 de l'arrêté du 21/11/2024);
- c) La programmation du suivi et de l'évaluation des gains écologiques; Fichiers format pdf, zippés ensemble.

12) Devenir du site à l'issue de l'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Solutions pour le maintien du bon état écologique

Note décrivant les solutions envisageables permettant le maintien du bon état écologique du site naturel de compensation, de restauration et de renaturation, à l'issue de la période de validité de l'agrément.

Fichier format pdf.

13) Dispositions particulières prévues en cas de modification ou d'abrogation de l'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Solutions pour le maintien du gain écologique en cas de défaillance

Note décrivant les solutions proposées permettant le maintien du gain écologique obtenu dans le site naturel de compensation, de restauration et de renaturation en cas de modification ou d'abrogation de l'agrément prévus par l'article D. 163-11 du code de l'environnement.

Fichier format pdf

14) Garanties financières (le cas échéant)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Garanties financières

Le cas échéant, note décrivant la nature et le montant des garanties financières au sens de l'article D. 163-13 du code de l'environnement.

Fichier format pdf